



MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Chemin du Planchamp 2
1863 Le Sépey
Tél. 024 491.01.11
greffe@ormont-dessous.ch
www.ormont-dessous.ch

Demande d'un permis de fouille

Nom et adresse du bénéficiaire : _____

Nom et adresse de l'entreprise chargée des travaux : _____

Lieu des travaux : _____

Motifs des travaux : _____

Parcelle(s) desservie(s) : _____

Genre de fouille(s) : égout téléphone
 eau potable télévision
 électricité gaz
 eau irrigation autre : _____

Date début des travaux : _____

Durée ou date de fin des travaux : _____

Le titulaire du permis de fouille est tenu d'aviser la Municipalité de tout changement dans les délais d'exécution des travaux.

Avec toute demande de permis, il est obligatoire de joindre un extrait du plan cadastral avec le croquis des travaux prévus.

Lieu, date : _____

Sceau et signature du requérant : _____

Permis de fouille No

La Municipalité d'Ormont-Dessous accorde le présent permis sur la base des informations données ci-dessus.

Vous trouverez, en annexe, les prescriptions de la Romande Energie.

L'entreprise susmentionnée est chargée de la sécurité et de la signalisation sur les lieux des travaux et à leurs abords.

Par ailleurs, elle s'engage à remettre en état les lieux à l'achèvement des travaux.

La reconnaissance sera faite par l'autorité compétente, laquelle sera tenue informée de la fin des travaux. Pour ce faire, nous vous laissons le soin de contacter M. Marcel Borloz, Municipal, 079 405 99 59.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic

La Secrétaire

Gretel Ginier

Isabelle Mermod Gross

Le Sépey, le

Annexe ment.